

<u>Protection de l'enfance en Indre-et-Loire</u>: ACTION ENFANCE propose de nouveaux modes d'accueil, au plus près des besoins des enfants et adolescents.

Depuis le mois d'août, les 3 établissements tourangeaux d'ACTION ENFANCE se renouvellent pour s'adapter aux besoins des enfants et jeunes qui leur sont confiés, suite à la réponse à un appel à projets émis par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire. Ces évolutions s'inscrivent au cœur du projet d'ACTION ENFANCE: permettre à des frères et sœurs en danger de grandir ensemble, de compter pour quelqu'un et de pouvoir compter sur quelqu'un.

En Touraine, sur les 3 établissements que possède la Fondation, les Villages d'Enfants de Pocé-sur-Cisse et d'Amboise vont intégrer de nouveaux modes d'accueil. Le Foyer Relais Jeune Touraine d'Amboise évolue, pour laisser place à un nouveau dispositif avec l'ouverture d'un nouveau Village d'Enfants (le 12ème pour ACTION ENFANCE), à Chinon.

Nouveau Village d'Enfants à Chinon : 50 enfants attendus

La création de ce nouveau Village d'Enfants devrait permettre d'accueillir les enfants et les jeunes déjà présents dans le dispositif au sein du département.

Le Village s'installera à Chinon avec le soutien de la municipalité et accueillera une trentaine d'enfants. Actuellement, et pour quelques mois encore, le site accueille un centre de loisirs, dont les activités seront transférées sur un autre site. D'ici 2 ans et la finalisation des constructions définitives, les enfants et les équipes seront accueillis à compter du mois de novembre dans des bâtiments modulaires sur une partie du terrain mise à disposition par la commune. Il s'agit de constructions temporaires conçues spécifiquement pour respecter le mode d'accueil de la Fondation : type familial, en maisons, dans un environnement chaleureux et de qualité.



En complément des 30 enfants qui seront accueillis, ce nouveau Village aura aussi la particularité de mettre à disposition des jeunes un espace de vie en semi-autonomie (7 places) et en autonomie (6 places). Conçu pour accueillir des jeunes, soit pour une période de prise de distance par rapport au mode d'accueil habituel, soit en préparation à la sortie du Village (à l'approche de la majorité par exemple), il propose des conditions de vie proches de celles qu'offre un appartement en colocation, avec une présence régulière d'éducateurs. Un accueil pour adolescents en situations complexes (7 places) sera également proposé de manière temporaire - 6 mois renouvelables - et aura vocation à mettre en place un temps pour se poser, se remobiliser et redéfinir un projet de vie plus stable.



Pocé-sur-Cisse et Amboise : élargissement des dispositifs d'accueil

Le **Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse**, dont l'accueil est maintenu pour une capacité de 36 places (soit 6 maisons), va intégrer désormais deux nouveaux modes d'accueil : un dispositif en Placement Éducatif À Domicile (PEAD) pour 20 à 40 enfants ainsi qu'un dispositif d'accueil pour adolescents en situations complexes.

Les enfants accueillis en PEAD vivent au domicile de leurs parents, où ils sont accompagnés de façon intensive par une équipe d'éducateurs familiaux. En cas de besoin, l'équipe éducative peut proposer ou imposer un accueil immédiat dans une maison au sein du Village d'Enfants. Pour le dispositif d'accueil pour adolescents en situations complexes, 5 jeunes de 12 à 18 ans, essentiellement en rupture de parcours (scolaire, de placement...) seront accueillis dans une maison, située à proximité immédiate du Village d'Enfants. Cet accompagnement aura vocation à proposer aux jeunes accueillis le temps nécessaire à la rédéfinition d'un projet de vie adapté.

Le Village d'Enfants d'Amboise va lui aussi connaître des évolutions avec notamment la mise en place du même dispositif qu'à Pocé-sur-Cisse pour l'accueil des adolescents en situations complexes (5 places). Un dispositif d'accueil d'adolescents en semi-autonomie (12 places) et autonomie (6 places) va offrir aux jeunes un accompagnement pour les aider à se construire un avenir. Les jeunes en semi-autonomie seront accueillis en appartements partagés, situés à l'entrée du Village d'Enfants d'Amboise, dans un espace distinct et bien délimité. Dans l'un des appartements, l'équipe éducative se relaiera selon le même principe que dans une maison en Village. Les jeunes accueillis en autonomie logeront dans des appartements en ville et seront accompagnés par les éducateurs également en charge de la semi-autonomie.

La réponse à des besoins qui évoluent en Indre-et-Loire

« Dans un contexte où les situations familiales évoluent, se complexifient, la Protection de l'enfance doit être en mesure de proposer des solutions à la fois souples et efficaces pour s'adapter à des circonstances variées. En Indre-et-Loire, nous avons répondu à un appel à projets émis par le Conseil départemental pour faire évoluer son dispositif. Ces évolutions vont dans le sens d'une logique de parcours, qui permet de s'adapter au mieux aux besoins de chaque enfant et jeune au sein d'un même établissement, sans créer de rupture dans leur accompagnement.» François Vacherat, Directeur Général d'ACTION ENFANCE.



Pour toute demande de tournage, interview, rencontre, merci de contacter notre service de presse :

Lise Morin-Forestier – 01 44 90 87 47 / 07 78 05 07 55 – lise.f@tmarkoagency.com

Bérangère Mori – 01 44 90 83 36 / 06 15 92 53 35 – berangere.m@tmarkoagency.com

La Fondation ACTION ENFANCE, au service de la Protection de l'enfance

En France, depuis plus de 60 ans, ACTION ENFANCE a pour mission de protéger l'enfance. La Fondation accueille, protège et éduque des frères et sœurs en danger, de la petite enfance à la vie adulte. Séparés de leurs parents sur décision du juge des enfants, pour cause de maltraitance, de négligences ou encore de graves difficultés familiales, les 750 enfants confiés à ACTION ENFANCE sont ainsi réunis dans des Villages d'Enfants, composés d'une dizaine de maisons à taille humaine et chaleureuses, dans lesquelles ils peuvent se reconstruire, entourés d'éducateurs familiaux. ACTION ENFANCE porte en effet la conviction que frères et sœurs grandissent mieux ensemble en leur offrant un cadre stable, éducatif et protecteur, afin de les aider à mieux grandir et s'insérer dans la société. ACTION ENFANCE est une Fondation agréée par le Comité de la Charte du don en confiance.